

ARROSAGE

Formulaire de demande de permis



L'Épiphanie

Réservé à l'administration

DATE DE RÉCEPTION

Demande

Procédure pour l'émission du permis ou du certificat

- ▶ Veuillez suivre chacune des étapes du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés;
- ▶ Des frais pourraient être applicables;
- ▶ Le Service d'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis ou le certificat sera prêt, ou si votre demande s'avère incomplète.

Important

Pour obtenir un certificat ou un permis, vous devez fournir tous les documents requis et remplir le présent formulaire de façon complète et conforme aux règlements municipaux. Le fonctionnaire responsable peut exiger tout renseignement ou document supplémentaire. Des documents incomplets ou des informations inexacts peuvent retarder, invalider ou annuler la demande.

Ce formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète, ni une autorisation de réaliser les travaux

1

Identification de l'emplacement des travaux

Adresse des travaux	
Numéro(s) de lot(s)	

2

Identification du requérant

Nom complet			
Êtes-vous le propriétaire ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <small>Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration signée de ce dernier. Si vous êtes récemment propriétaire (depuis moins de 6 mois), vous devez nous fournir une copie de l'acte notarié.</small>		
Adresse postale	Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone	Travail	Cellulaire	Autre
Courriel			

3

Identification du propriétaire

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Nom complet			
Adresse postale	Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone	Travail	Cellulaire	Autre
Courriel			

4

Permis d'arrosage

Nouvelle pose de gazon en plaques (tourbe) ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>	Ensemencement <input type="checkbox"/>	Nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes <input type="checkbox"/>	Nouvel aménagement paysager <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

(1) L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

5

Type d'arrosage *Manuel ⁽²⁾ Mécanique ⁽³⁾ Automatique ⁽⁴⁾ ***La durée d'arrosage permise est d'un maximum d'une heure**

(2) Est permis en tout temps

(3) Uniquement de 20 h à 23 h

(4) Uniquement de 3 h à 6 h

NOTE : En période de décret par la Ville de restriction totale d'arrosage, il est interdit d'arroser, même si l'on possède un permis à cet effet.

6

Échéance

Date prévue du début des travaux

Date de fin des travaux (15 jours
suivant)

7

Documents obligatoires Copie de l'acte notarié **si récemment propriétaire** ou une procuration (autorisation) du propriétaire actuel, si nécessaire.**Selon la nature ou l'emplacement des travaux, d'autres documents pourraient s'avérer nécessaires.**

8

Autorisation du ou de la requérant(e)**Optionnel**

Le (la) soussigné(e) déclare que les renseignements fournis dans la présente demande, ainsi que tout autre document produit dans le cadre de celle-ci, peuvent être transmis par la Ville à tout nouveau propriétaire du terrain, en cas de vente ou de cession, si celui-ci en fait la demande.

Signature_____
Date

9

Signature et date de la demande

Le (la) soussigné(e) déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et qu'il (elle) a pris connaissance de la réglementation et des normes d'implantation en vigueur en lien avec son projet. Le (la) soussigné(e) comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat lui permettant d'exécuter les travaux.

Signature_____
Date**N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou d'un certificat.**Ce formulaire permet de faire la demande de permis nécessaire à votre projet. Pour des renseignements personnalisés, contactez le Service de l'urbanisme par courriel à urbanisme@lepiphanie.ca ou par téléphone au 450 588-5515.

Vous pouvez nous faire parvenir le formulaire dûment complété ainsi que les documents requis, soit par courriel à l'adresse urbanisme@lepiphanie.ca, soit en personne à l'hôtel de ville, situé au 66, rue Notre-Dame, à L'Épiphanie.